

M. MARTIN (*Essex-Est*): M'est avis que les Vietnamiens tant du Nord que du Sud soupirent après le moment où ils pourront régler eux-mêmes ce problème; et le Canada, champion du droit des peuples à l'auto-détermination, souscrirait au droit qu'ont ces gens de décider s'ils veulent la neutralisation de leur pays. C'est la raison qui m'a poussé à dire hier qu'il pourrait y avoir une division du territoire du Vietnam durant une période de temps plus longue qu'il ne serait souhaitable. De toute façon, si, comme je le crois, le but ultime n'est autre que la réunification, il n'en pourra être décidé que par les Vietnamiens du Nord et les Vietnamiens du Sud.

M. LAMBERT: Et que fait-on des pays limitrophes de cette région plus vaste du sud-est de l'Asie?

M. MARTIN (*Essex-Est*): Ces pays, le Laos et le Cambodge, sont indépendants. En ce qui regarde l'accord de 1962, le peuple laotien, par l'intermédiaire de son gouvernement, opta pour la neutralisation, neutralisation qui fut reconnue et acceptée par les États-Unis. Dès 1958, je crois, ou même vers la fin de 1957, nous avions recommandé la neutralisation du Laos, ce qui fut finalement incorporé dans l'accord de 1962.

Ceci s'applique également au Cambodge. A vrai dire, le prince Shihanouk, du Cambodge, a prié la Commission d'enquêter sur les disputes frontalières et les violations de la frontière de son pays afin de protéger la neutralité qu'il avait demandée et à laquelle la plupart des pays souscrivent. Le Canada, à titre de membre de la Commission, était tout disposé à prêter son concours à cette fin.

M. LAMBERT: La plus vaste région dont vous parlez correspond, n'est-ce pas, à l'ancienne Indochine?

M. MARTIN (*Essex-Est*): C'est exact.

M. LAMBERT: Cette région ne comprend pas la Thaïlande, ni d'autres pays avoisinants?

M. MARTIN (*Essex-Est*): Non. L'Indochine, naturellement ne comprend que les deux sections du Vietnam, le Laos, et le Cambodge. Quand nous parlons du Sud-Est asiatique, toutefois, nous pensons également à des pays comme la Thaïlande. Nous les incluons.

M. LAMBERT: Semblent-ils gagnés à l'idée?

M. MARTIN (*Essex-Est*): Quand je parle de la neutralisation de l'Indochine, je ne veux pas parler de la neutralisation de la Thaïlande. C'est au Gouvernement de la Thaïlande qu'il appartient de l'affirmer. A l'heure actuelle, le Gouvernement de la Thaïlande appuie un autre groupement de nations, une autre position. C'est là une décision qu'il doit prendre lui-même.

M. LAMBERT: Je passe la parole à un autre.

M. MARTIN (*Essex-Est*): On a attiré mon attention sur ce que je disais au haut de la page 18. C'est la répétition de ce que j'ai déjà dit. Je cite:

J'estime d'importance, peu importe les accords auxquels on peut aboutir, que ceux-ci ne soient pas imposés aux pays contre leur gré. Ces accords doivent être de nature à refléter fidèlement les préférences de ces pays, préférences découlant d'une évaluation, que seul chaque pays peut effectuer pour lui-même, de la ligne de conduite qui est le plus propre à servir ses intérêts primordiaux et ceux de la région où il est situé.